

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 septembre 2017



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme CHARRET-GODARD

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN-GENDRE - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

**Membres excusés** : M. DESEILLE (pouvoir Mme TROUWBORST) - Mme AKPINAR-ISTIQAM (pouvoir Mme TENENBAUM) - Mme REVEL (pouvoir M. DECOMBARD) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - Mme TOMASELLI (pouvoir Mme CHARRET-GODARD) - Mme FERRIERE (pouvoir Mme MASLOUHI) - M. ROZOY (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT) - M. CAVIN (pouvoir Mme DESAUBLIAUX)

**Membres absents** : M. MARTIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Élection d'une nouvelle adjointe au Maire

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

Suite au décès de Monsieur André Gervais survenu le 10 juillet 2017, il est proposé d'élire une nouvelle adjointe au Maire.

Il est proposée que cette nouvelle adjointe prenne rang à la suite des adjoints en poste.

En application de l'article L.2122-7 du code général des collectivités territoriales, l'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider que la nouvelle adjointe prendra rang, dans l'ordre du tableau, à la suite des adjoints actuellement en poste ;

2 - procéder à l'élection de Madame Dominique Martin-Gendre

**Rapport adopté à la majorité :**

**Pour : 44**

**Nuls :14**